



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

commissariats

Question écrite n° 65791

### Texte de la question

M. Jean Bardet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la situation du commissariat de police de Taverny. Depuis quelques mois, le poste de commissaire est vacant, ce qui ne peut que rendre précaires les résultats enregistrés en matière de sécurité comme le montrent les dernières statistiques relatives à la délinquance de cette commune. Ce problème d'effectif complique la tâche des fonctionnaires et suscite les inquiétudes chez nos concitoyens. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'il entend prendre et dans quels délais pour doter le commissariat de Taverny d'un commissaire, et cela pour renforcer encore son action et rassurer les citoyens.

### Texte de la réponse

Le poste de chef de la circonscription de sécurité publique de Taverny (Val-d'Oise) non pourvu par voie de mutation a été proposé aux commissaires de police stagiaires de la 55e promotion. Il est pourvu depuis le 1er août 2005.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Bardet](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65791

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2005, page 5254

**Réponse publiée le :** 7 mars 2006, page 2490